

“Les TIC au service du développement des pays émergents” “Les territoires inaccessibles ou oubliés”

LUC DERRIANO propose une démarche interactive permettant des échanges. Il s'agit d'évoquer l'aménagement du territoire, tant dans les pays occidentaux qu'émergents. L'objectif est de comprendre ce qu'est la "fracture numérique". Le "beau village planétaire" qu'on croyait construire laisse des bourgs exclus de la société de l'information. Comment y remédier tout en gardant en vue l'objectif de développement durable ?

Il est proposé de partir de l'environnement immédiat. En effet, certains territoires, en France, tout proches, sont oubliés ou inaccessibles, y compris en Ile-de-France qui reste rurale à 80 % ou dans certaines zones urbaines périphériques.

Bruno Cassette va intervenir sur la vision française (il a aussi travaillé à la DATAR) et européenne de ces questions. Il partagera son expérience, plus particulièrement sur les appels à projets à technologie alternatifs mis en place pour pallier les problèmes d'accès.

BRUNO CASSETTE, estime que ce forum permet de faire un état des lieux de la réflexion des relations entre développement durable et société de l'information. La Commission européenne prépare sa prochaine stratégie politique à horizon 2010, liée à celle de Lisbonne qui s'articule autour des trois piliers (économique, social et environnemental). La réflexion la plus faible porte sur les relations société de l'information/développement durable. La Commission est à la recherche d'une meilleure interprétation des manques et des portées de ce lien pour le futur.

“ La réflexion la plus faible porte sur les relations société de l'information/développement durable ”



BRUNO CASSETTE

COMMISSION EUROPÉENNE,
DG SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
ET MÉDIAS

Premier constat, presque une lapalissade : les TIC s'imposent comme un moyen prépondérant d'échanges et de communication. L'importance et la mobilité des réseaux modifient l'activité, le comportement et les usages, dans un système local et international. Second constat, les informations deviennent des données structurantes qui organisent une partie des activités : être présent sur le territoire virtuel est une condition *sine qua non* pour ne pas manquer de rendez-vous stratégiques. Ainsi, dans les mouvements intermondialistes, le support technologique est le meilleur moyen de faire exister information, lieu d'échanges et contestation. L'Internet a été ainsi vu comme un lieu où l'on pouvait organiser, par exemple, des boycotts, et est très utilisé par les acteurs du développement durable.

Côté critique, on peut discerner une donnée brutale et inquiétante : 80 % des probléma-



tiques du développement durable et de l'écologie n'existeraient pas sans développement des technologies. Ce sont les outils d'observation de la Terre qui ont permis leur identification (couche d'ozone, El Niño, etc.) et ont conduit à les porter sur les agendas politiques.

“ 80 % des problématiques du développement durable et de l'écologie n'existeraient pas sans développement des technologies ”

Comment ces deux communautés peuvent-elles apprendre à discuter ensemble ? Ce n'est pas encore réalisé, mais des progrès se manifestent.

Les collectivités locales ont bien compris l'impact des TIC sur la compétitivité et l'attractivité d'un territoire au plan local et international. L'Europe est un territoire de frontières et la société d'information étant organisée autour des États nations, les activités qui se déroulent d'un côté de la frontière peuvent avoir un impact plus important de

l'autre côté que les initiatives politiques nationales : l'offre ADSL à Lyon peut se comparer à celle des villes du nord de l'Italie, où 10 mégabits/s en symétrique sont à 80 euros par mois pour tous.

L'organisation du territoire n'est pas complètement neutre. Les problèmes de desserte existent au plan international, certes, mais aussi au plan local. On croit que les grandes agglomérations sont bien couvertes, mais loin s'en faut. Le risque est que les acteurs se structurent davantage autour de la "non-existence" de politique de la société de l'information, d'infrastructures et de services. Comme ce fut le cas par le passé avec les transports, ne pas avoir de projet est un critère d'exclusion et de mise hors compétition.

Finalement, le facteur clé n'est pas l'existence de technologies, mais le rythme de diffusion de ces technologies. C'est une

“ Le facteur clé n'est pas l'existence de technologies, mais le rythme de diffusion de ces technologies ”

“ La société d'information se définit par deux caractéristiques : urbaine, polarise le territoire ”

"course contre la montre" pour savoir qui est le plus capable de fournir des services pertinents aux utilisateurs finaux.

La société d'information se définit par deux caractéristiques : elle est urbaine ; ensuite, elle polarise le territoire en renforçant le sentiment d'urbanité. Pour contrer cette "urbanisation", les acteurs développent des efforts qui sont au-delà

des efforts traditionnels de régulation du marché. On n'est plus dans le concept de la "main invisible", mais dans la question de l'investissement, de l'action publique et politique, au sens où la société d'information concerne la puissance publique mais aussi tous les acteurs de la société.

Certaines caractéristiques expliquent que des territoires ne sont pas desservis :

1 - La "défaillance" du marché : il est de la nature du marché de se déployer dans les zones de modèle économique. Sans rentabilité, le marché n'existe pas. Les acteurs privés font du "business" et non de l'aménagement du territoire, et cette forme de régulation doit être exercée par d'autres acteurs et modalités. Cette dimension n'a pas été assez prise en compte face aux limites du marché : d'une part, il peut se trouver en faible concurrence, ce qui bride la régulation ; d'autre part, il se concentre sur le

“ Les acteurs privés font du "business" et non de l'aménagement du territoire ”

“ Une couverture à 100 % du territoire est inaccessible parce qu'il n'y aura personne pour la payer ”

facteur démographique, et les abonnés vivent plutôt dans les villes. Cela n'empêche pas les phénomènes de gradients de température : celui qui est à l'extrémité veut les mêmes services que celui qui est au centre, et il se crée des phénomènes de compétitivité et de course en avant.

2 - La contrainte géographique : la France est le plus grand pays d'Europe. Une couverture à 100 % du territoire est inaccessible parce qu'il n'y aura personne pour la payer. Il faut couvrir le maximum du territoire, en fonction de la faisabilité, du coût et des conditions.

3 - Ensuite, dans une partie des "territoires oubliés", la difficulté du déploiement vient de la faiblesse des infrastructures de base, surtout l'électricité.

“ La difficulté du déploiement vient de la faiblesse des infrastructures de base, surtout l'électricité ”

4 - On entend beaucoup parler de l'éducation. Ce point est contradictoire : l'Inde a demandé il y a plus de dix ans à des

quasi-analphabètes d'entrer sur ordinateurs les données des annuaires occidentaux pour les numériser. Peu à peu, sur le tas; ces gens ont développé une capacité technologique indépendamment de toute forme d'apprentissage telle qu'elle est conçue dans les pays développés. L'importance de l'éducation est confrontée à des contre-exemples dans le monde, et exclusion sociale n'implique pas exclusion technologique : des quartiers développent des échanges plus importants qu'en centre-ville.

En résumé, un, on constate une crise des investissements, dans le cadre d'une régulation tirée par les coûts. Le modèle économique est au cœur de toutes ces problématiques. Deux, il

“ Le haut débit pour tous est-il un enjeu pour la planète ? ”

existe une difficulté du modèle concurrentiel. Au-delà d'un modèle tiré par l'économie, on peut prendre le contre-pied : l'intérêt général. La couverture territoriale est-elle une question d'intérêt général, relevant du service public et des services universels ? Une question reste sous-estimée : le haut débit pour tous est-il un enjeu pour la planète ?

• Il faut sans doute réfléchir à la question d'une "nouvelle régulation territoriale". En effet, les territoires de crise ne correspondent pas aux territoires administratifs. Pour l'écologie, le territoire pertinent est la planète (voir Kyoto). Les questions de réseaux et de services ne rentrent plus dans les schémas traditionnels, et il faut trouver de nouveaux territoires de gestion. Le fait de partager le même territoire et d'être plusieurs à y intervenir est finalement davantage une source de contrainte que de bénéfice et d'opportunité. C'est la question de la gouvernance : comment être actifs et cohérents sur un territoire partagé ? Le Sommet mondial a ouvert des perspectives, mais la question reste, au-delà de la Déclaration de principe : "C'est quand demain à Valenciennes ? Comment cela se traduit-il ?"

- La deuxième problématique est le dimensionnement des marchés. Dans une économie de marché -on ne peut changer cette donne-, les acteurs sont des acteurs économiques privés. Il faut jouer leur jeu, mais avec le risque que les marchés pertinents ne soient pas les marchés nationaux. Aujourd'hui, toutes les licences sont attribuées sur des mailles nationales. Il y a eu des tentatives autres : l'ART, en 2000, avait attribué des licences régionales aux opérateurs de boucle locale radio. Il faut réfléchir à de nouveaux dimensionnements de marchés, au niveau infra et supra national pour donner de nouvelles perspectives à des territoires qui ne peuvent être pris en compte dans le déploiement des TIC. L'UMTS sera ouverte en France à 60 % de la population en 2007. Ce ne sont même pas les 150 premières agglomérations. Comment expliquer à des gens qui ont le GSM que demain ils n'auront pas l'UMTS, ou seulement en 2015 ? Comment mieux réguler la relation entre offre et demande ?

- Étant sur des marchés qui cherchent des investissements et une rentabilité, il faut utiliser les outils de la régulation financière. On est sur une logique "prendre aux riches pour donner aux pauvres" et, dans ce cadre, le Fonds de solidarité numérique est très pertinent. Pourtant, il ne réglera pas tout. Une réflexion est à mener aussi en termes de politique fiscale comme le montre l'exemple de l'île Maurice ou de l'Inde : ils attirent des entreprises en mettant en valeur des coûts plus bas à même résultat. Des choix de politique fiscale et d'instruments d'incitation peuvent donc changer la donne sur un territoire. Cela pourrait se faire à partir de zones de développement et de droit international.

- Les nouveaux champs d'investissement : au Maroc, la réflexion sur une politique d'entrée dans la société de l'information a montré que ce pays pourrait s'appuyer sur son patrimoine culturel pour développer des services et une spécificité d'activités qu'aucun pays occidental ne pourra revendiquer. C'est un schéma construit sur la propre histoire d'un pays.

C'est finalement avoir la politique de sa géographie.

La technologie idéale est alors celle qui s'adapte le mieux aux besoins et aux territoires. Chacun, sur son territoire, peut trouver le modèle économique qui lui va bien, qui est "pour tout le monde". On peut avoir un modèle économique pour une activité spécifique de tourisme dans un endroit et à un moment précis, qui fonctionne parfaitement bien.

On peut aussi en avoir un autre qui tient compte de tous les acteurs sur un même territoire et qui est structurellement déficitaire.

Il est étonnant que, pour la société de l'information, plus que dans les autres domaines d'activités, il y ait une telle focalisation sur la qualité du modèle économique. Puisque les compétences des collectivités locales sont logiquement d'intérêt général, pourquoi rechercher autant de rentabilité pour les TIC ? On pourrait penser qu'il est aussi important d'avoir le haut débit qu'une piscine municipale qu'aucun modèle économique ne pourra jamais rentabiliser !

J E A N - C H R I S T O P H E F R A C H E T , Conseil général de l'Essonne, s'interroge sur l'incitation fiscale, un mécanisme "bâtard" dans lequel c'est encore l'argent public qui sert à financer des bénéfices pour le privé. Pourquoi la collectivité ne s'engagerait-elle pas sur une surface territoriale qui rapporte de l'argent ? On ne peut pas gagner de l'argent avec une piscine, mais on le peut avec les SMS, etc. Il serait plus juste d'avoir une péréquation du côté des bénéfices des sociétés privées que sur l'impôt.

“ C'est finalement avoir la politique de sa géographie. La technologie idéale est alors celle qui s'adapte le mieux aux besoins et aux territoires ”

BRUNO CASSETTE explique que, dans une rencontre à laquelle il avait assisté en avril 2001 en Suède, une commune proche de Stockholm avait présenté pendant deux heures son projet haut débit sans citer une seule fois le nom de l'opérateur historique suédois. C'était très étonnant, en particulier pour des Français. La réponse a été qu'il ne fallait pas confier la destinée du territoire aux mains des opérateurs.



BRUNO CASSETTE

Il existe effectivement un vrai défi territorial. Il ne peut pas y avoir de modèle économique dans une zone blanche. Le seul modèle économique pour un réseau est d'aller chercher la rentabilité en zone centre, urbaine, pour trouver ensuite les moyens de développer le réseau en zone rurale. C'est ce qu'on fait les Suédois en tirant 8 000 km de fibres noires à Stockholm, ce qui leur a permis d'arriver à l'équilibre financier en moins de dix ans ; puis, avec le cash qu'ils ont dégagé, ils sont allés dans les zones où les opérateurs ne seraient jamais venus. Les Néerlandais font de même à partir d'Amsterdam. Si on commence par s'occuper de ce qui n'est pas couvert, il est très difficile de trouver le modèle économique qui va bien.

“ Le seul modèle économique pour un réseau est d'aller chercher la rentabilité en zone centre, urbaine, pour trouver ensuite les moyens de développer le réseau en zone rurale. ”

PIERRE - ANTOINE LANDEL, Université Joseph-Fourier à Grenoble, ne voit pas pourquoi le "vieux" modèle qui a très bien fonctionné en France pour le téléphone avec une entreprise nationalisée n'a pas perduré pour cet objet... Il souhaite intervenir sur la problématique "TIC et montagne". Le problème est toujours abordé par son côté technique, ce qui conduit à vouloir compenser un handicap.

"Avoir la politique de sa géographie" peut se traduire par "avoir la politique de ses ressources". Très peu de gens s'intéressent au contenu des informations véhiculées. En montagne, des projets de territoire mettront souvent en évidence des ressources spécifiques (produits du terroir, patrimoine...), puis les TIC seront utilisées pour les exploiter et non l'inverse. L'infrastructure ne peut précéder une réflexion sur la ressource.

BRUNO CASSETTE explique pourquoi ce choix du modèle économique. Dans le cadre de la conception du marché de réseaux, les États membres de l'Union européenne -dont la France- ont fait un choix politique en souhaitant une ouverture à la concurrence. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 1998, ce marché est "régulé" et non plus "réglementé". Ce n'est pas une position idéologique mais un constat : plus il y a de concurrence, plus il y a de déploiement.

Par rapport aux autres pays, l'opérateur historique français est sûrement celui qui s'est le plus déployé. Par la logique de la jurisprudence, de l'égalité de tous devant les services de base, France Télécom a déployé son réseau de téléphone auprès de tous les utilisateurs. Cependant, ce réseau a été constitué pour la voix, et les collectivités locales sont confrontées au problème de l'adapter -y compris pour l'ADSL- à la transmission de données en grand nombre. Ce sont bien des sujets d'infrastructures.

“ Le nombre de pages Web par rapport à la population est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine ”

Ce qui a été dit sur le contenu est juste, mais aussi partiel. C'est juste parce que l'intensité des acteurs est variable selon les territoires. Le nombre de pages Web par rap-

port à la population est plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. Les acteurs du tourisme ou de l'artisanat se sont mis en réseau pour offrir des portails d'accès très développés. Prendre appui sur ses ressources est la meilleure façon d'exister et d'amener les acteurs.

Néanmoins, c'est une erreur de lier infrastructures et contenus et de dire qu'il ne faut pas mettre de haut débit là où il n'y a pas de besoins. Toute l'histoire des communications a montré le contraire. Dans les pays d'Europe se constatent des évolutions exponentielles du nombre d'abonnés au haut débit alors qu'il n'y a pas plus de services disponibles en haut débit. Pourquoi ? Parce que les abonnés deviennent producteurs. Il faut leur faire confiance pour utiliser les outils qu'on leur donne. Plus les débits seront augmentés, plus ils seront utilisés. Il n'y a qu'une chose qui n'est pas maîtrisée : ce sont les usages. On a voulu limiter au départ le téléphone à l'usage professionnel et non pas privé, et chacun sait ce qu'il en est advenu...

Dans la construction de la société d'information, mettre les infrastructures n'est que la moitié du jeu. Il est en revanche de la responsabilité de la puissance publique de savoir ce que les abonnés auront comme services demain, au-delà de ce qu'ils font de leur outil.

A N D R É - A L A I N K I Y I N D O N, **Université Robert-Schuman de Strasbourg**, s'interroge sur l'utilisation, la distribution et le contrôle de l'utilisation du Fonds de solidarité numérique.

C A M I L L E A L E D J I, **Directeur ENTICA**, juge qu'il faudra arrêter de faire de la "charité numérique" Les enjeux du Fonds de solidarité numérique répondent aux mêmes équations que le développement de base. Ils ne portent plus sur des réflexions sur des transferts financiers, mais sur du financement de l'existence de réels marchés, de réelles innovations ou de réels produits à consommer. La question est : qui consomme et à quel prix ?

“ La question est :
qui consomme et à quel prix ? ”

A N D R É - A L A I N K I Y I N D O N, pense que tout dépend du côté où on se place. Côté "marchand", c'est vrai, mais s'il s'agit de penser la planète comme une société globale avec des enjeux universels, un développement durable doit être mis en place en ce qui concerne toute la société et il faut alors se poser la question de la façon de financer le partage des savoirs de toute l'humanité. La question du Fonds se pose alors à tous. Il ne s'agit pas de "tendre la main", mais de solidarité numérique.

“ S'il s'agit de penser la planète
comme une société globale ”

Second point de désaccord, il n'est pas si sûr que l'Inde soit entrée dans la société d'information. Il faudrait définir ce qu'on entend par ces termes. L'éducation ne doit pas être négligée. Il s'agit d'un enjeu global dans un milieu complexe qui doit prendre en compte toutes sortes de données. De plus, la question des besoins est également un problème fondamental lorsque l'on voit en Afrique toutes les technologies qui ont été mises en place sans études préalables, l'exemple d'*Africa One* étant parlant à cet égard.

J E A N - M I C H E L M E R M E T, **GRECO (Grenoble Université Campus Ouvert)**. C'est un service inter-universitaire ayant pour charge de déployer les NTIC appliquées à l'enseignement sur le territoire universitaire. Des services ont été mis à la disposition des étudiants et des enseignants. Or, même sur ce territoire, les gens ne s'approprient pas toujours les outils proposés. Un territoire est composé de "tribus" diverses. Les pionniers s'approprient les nouvelles technologies, mais ce

n'est pas le cas de l'immense majorité des personnels. Ainsi, des territoires restent inaccessibles au sein même d'un territoire géographique qui offre du service. Comment faire pour accéder à ces territoires inaccessibles ?

Pour **Bruno CASSETTE**, le Fonds de solidarité numérique est une excellente initiative, mais dont la difficulté réside dans son organisation. Le terme de "charité numérique" peut être interprété de multiples façons, mais il ne faut se priver des moyens mis en place. Néanmoins, cet argent est-il imaginé autour d'un projet et d'un objectif avec une réalité territoriale et les acteurs qui en bénéficient ? Par le passé, cette culture des fonds a démontré que c'était plutôt une culture Nord-Sud, pas forcément dans le bon sens du terme.

S'occuper de la population analphabète, avant les technologies, n'est pas forcément le bon choix. Parfois, l'exclusion ou la difficulté sociales conduisent les gens à s'ouvrir une curiosité non académique qui peut très bien fonctionner. L'éducation n'est pas toujours la condition *sine qua non* et le préalable d'accès aux technologies. La preuve en est que dans des zones où les gens sont éduqués, les nouvelles technologies sont parfois peu utilisées. Au cœur de l'éducation, le premier point de l'inclusion ou de la non-exclusion n'est pas d'être ou non connecté, c'est l'accès à la compétence et à la connaissance. C'est une faute que d'attaquer le problème par l'implantation des infrastructures sur un territoire.

CAMILLE ALEDJI est dans la continuité de ce qui vient d'être dit. Quelle est la valeur sociétale des TIC ? En quoi prennent-elles en compte les problématiques de développement humain ? Comment aller sur des territoires comme l'Afrique avec des modèles de capitalisation plutôt qu'avec

des modèles innovants ou de troisième voie ? Cette réflexion doit avoir une application concrète. ENTICA (Entrepreneuriat pour les nouvelles technologies en Afrique) est née au Bénin en s'inscrivant dans une démarche de logique économique et sociétale, mais aussi de protocole d'émergence d'innovations sur le territoire. Il ne s'agit pas de théorisation, mais de chercher des territoires identifiés pour y faire des réalisations.

Il paraît qu'il existe des territoires qui sont inaccessibles ou oubliés. Le territoire est en fait qualifié d'inaccessible vu de l'extérieur et ceux qui y vivent le voient comme oublié. En fait, la vision de la thématique de cet atelier relève d'un protocole d'observation qui est, un, statique et, deux, un constat. Il faut voir que les fondateurs posaient au départ la problématique en termes d'accessibilité. Souvent les idées sont bonnes au départ, ce sont les usages et la pratique qui ne sont pas appropriés. Dans cette vision, le concept d'accessibilité repose sur quatre éléments : individu, territorialité, culture et diversité. Dans cette approche d'accessibilité dynamique, comment construire le rapport de l'individu au territoire africain ?

Il a été question de détournement d'usage. Lorsqu'on parle de l'eau, on ne dit pas qu'il y a détournement d'usage parce qu'on y cuit des feuilles de palme au lieu de pommes de terre. On rejoint la question de l'universalité d'accès. Les territoires qui ne sont pas accessibles sont peut-être ceux où l'on n'a pas travaillé pour créer la "stratégie de coproduction d'usage".

Dans la problématique de "fracture numérique" des territoires, on réfléchit territoire physique, le cadre de vie, et territoire numérique qui s'appréhende à travers l'accessibilité aux débits ou aux technologies. L'individu a alors deux territoires. Dans son identification au territoire physique,

“ Quelle est la valeur sociétale des TIC ? En quoi prennent-elles en compte les problématiques de développement humain ? ”



CAMILLE ALEDJI

DIRECTEUR ENTICA

“ Créer la “stratégie de coproduction d'usage”

il se définit dans sa culture, son "p'tit quinquin"... Par rapport à son territoire numérique, il s'identifie avec un nom générique, "internaute". On peut avoir une autre approche du territoire numérique en considérant l'accès haut débit comme un élément indiscutable, presque un service universel ; comment l'individu va-t-il alors s'identifier ?

ENTICA a essayé de mettre en place une relation entre l'inventivité d'un territoire, les usages et les innovations territoriales. Un exemple est celui du coton, qu'on appelle "l'or blanc" au Bénin et dans les pays limitrophes. Ce produit agricole a une valeur économique. Le producteur a besoin de quatre informations pour la campagne cotonnière : le type de semis, le moment de la récolte, le moyen de stockage et la structure du marché. Par ailleurs, la Bourse du coton est entre les mains des Indiens, et la valeur du coton est fondée sur sa qualité, un peu comme le vin en France. Or, celui qui peut augmenter la valeur de sa production, c'est l'agriculteur, à condition d'avoir les bonnes informations structurantes pour son produit. Cela révèle donc un besoin d'outils et de nouvelles technologies.

ENTICA a lancé trois projets, déjà en cours. Un quatrième commencera prochainement. L'un d'entre eux est un système de suivi médical décentralisé des enfants, en adaptant des outils existants. Dans les zones reculées, le problème est que les enfants sont présentés au service médical lorsqu'il est trop tard et qu'on ne peut plus les soigner. Or, un système de prévention efficace est simplement le suivi du poids. Des "matrones" assurent ce suivi grâce à des sortes de tablettes PC tactiles à pictogrammes. Ainsi, un médecin peut disposer d'informations sur une zone déterminée et intervenir dès qu'une courbe présente des anomalies. La mortalité infantile a été abaissée de 50 % grâce à ce système autogéré par la population.

On a toujours pensé que l'appropriation devait passer par des étapes de maîtrise du savoir. Cet exemple montre qu'on peut faire autrement. Néanmoins, quand on veut passer à l'échelle de l'émergence d'une véritable économie territoriale, la formation est déterminante pour aller plus loin, construire des stratégies, bâtir toute une logique de management de potentiels, d'innovations et d'appropriation par les gens.

“ Si on crée une zone décentralisée de capitalisation d'intelligence, un nouveau concept de société numérique pourrait naître ”

Dernière étape : avec 8 millions d'habitants, le Bénin ne peut créer un effet de masse dans la compétitivité numérique. C'est pourquoi ENTICA a lancé une place économique, scientifique et technologique africaine sur la toile, "Net Afrique". Cette jeune expérience de dix-huit mois regroupe un certain nombre de chercheurs de par le monde. Le Bénin a le câble sous-marin très haut débit (fibre optique) qui arrive sur son territoire,

et il n'est pas utilisé. Si on crée une zone décentralisée de capitalisation d'intelligence, un nouveau concept de société numérique pourrait naître.

MICHEL MAVROS présente Métissacana au Sénégal, qui est considéré comme un pionnier. L'Internet est arrivé en Afrique du Sud, en 1995. Métissacana a commencé au premier semestre 1996, de par la volonté du président de la République, M. Diouf.

La volonté politique et la constatation qu'il existait un réseau téléphonique développé ont permis l'ouverture du premier cyber-café en Afrique, après l'Afrique du Sud. Au bout de six mois, il était complètement dépassé par la demande. Avant de devenir ISP, Métissacana a organisé une tournée (décembre 1997) dans le monde rural pour organiser des démonstrations d'Internet sur écran géant, avec les moyens du bord, sur les places de villages. Les populations qui ne savaient ni lire, ni écrire, qui ne parlaient que leur langue nationale, posaient des questions très ardues, sur le cours du riz ou les résultats de l'OM aux Championnats de France ! Cela montre que le ter-



MICHEL MAVROS

ritoire "oublié" existe, certes, mais l'information passe par d'autres canaux grâce à la diaspora, à l'importance de la vie communautaire, etc. En fait, les gens savaient déjà de quoi il s'agissait. Le problème est bien plus complexe en fait : il est culturel, car ces populations considèrent qu'elles n'ont pas droit aux nouvelles technologies.

L'Afrique est dans un contexte de survie. Le "développement durable" est en fait une

lutte contre la pauvreté, qui est souvent réduite à la famine et à la maladie. C'est vrai, mais si l'importance du SIDA et de la malaria sont tels, c'est par manque d'informations des précautions à prendre pour éviter ces fléaux. L'Internet, dans ce contexte, c'est plus que d'envoyer des mails ou de surfer, c'est communiquer, désenclaver, accéder à l'information.

Une messagerie gratuite a été de suite mise en place. Elle a compté 9 000 abonnés. La production de contenus a été importante : les gens ont appris à communiquer avec des étrangers, voire à écrire. C'est valable aussi dans le domaine de l'éducation : le niveau de qualité de l'enseignement supérieur a augmenté avec l'arrivée de l'Internet au Sénégal. Le cyber-café était utilisé comme un bureau où les gens se donnaient rendez-vous, réglaient leurs affaires. Les secteurs du commerce et de la santé ont bénéficié également d'Internet. Sans entrer dans des organisations complexes, un accès Internet permet de lutter contre la pauvreté dans des usages tels que la pesée des enfants ou la cyber-administration.

Le modèle économique est inexistant, il faut donc l'inventer au fur et à mesure et y aller par étapes. En devenant ISP, l'association a fini par avoir, en 1999, une part de marché de 30 % et une couverture plus importante que celle de l'opérateur public. Du coup, est né le projet d'installer des cyber-centres dans les villages, dans

l'idée de fédérer toutes ces expériences de télé-services qui pouvaient pallier l'absence de services de proximité et l'absence de téléphone dans 13 500 villages, regroupant 80 % de la population. Connecter le monde rural est un

enjeu capital. Actuellement, les régions les plus pauvres n'ont que le téléphone cellulaire pour moyen de communication, et c'est le plus cher !

“ Que le territoire "oublié" existe, certes, mais l'information passe par d'autres canaux grâce à la diaspora, à l'importance de la vie communautaire ”

“ Actuellement, les régions les plus pauvres n'ont que le téléphone cellulaire pour moyen de communication, et c'est le plus cher ! ”



Il a fallu inventer un modèle économique, avec l'aide d'Alcatel. La bande passante pouvait être utilisée pour transmettre toutes les données, c'est-à-dire aussi bien la voix que la radio, la télévision... C'est ainsi qu'en 1997 –alors qu'en France cela n'existait pas encore– Sud FM a été la première radio africaine sur Internet. Cet accès aux informations en direct permettait aussi à la diaspora de se ressouder au continent.

CAMILLE ALEDJI précise qu'apporter les TIC dans un territoire est aussi un élément de levier d'autres développements. La réalité de l'usage accompagne l'individu à se développer et non à lui imposer un fonctionnement. Ainsi, un village béninois dont les habitants utilisaient les TIC, grâce à ENTICA qui avait installé un centre de ressources fonctionnant avec des groupes électrogènes, s'est vu rapidement installer l'électricité. Le concept de développement durable prend alors un sens, éventuellement avec la participation de fonds privés.

MICHEL MAVROS approuve cette réflexion : l'objectif à terme en connectant le monde rural était bien de "pousser", de fédérer toutes les expériences associatives jusqu'à les développer à un niveau national. En Casamance, les agriculteurs, avec l'Internet, commençaient à trouver d'autres acheteurs que les Indiens. Chaque pays africain est différent : au Sénégal, les fonds d'investissement privés n'existent pas ; les banques thésaurisent et préfèrent investir dans l'immobilier pour des profits à très court terme.

Quand on parle de "charité numérique", les termes sont loin d'être trop forts. Tout ce qui vient d'être exposé est fini. Entre le monopole France Télécom qui ne voulait pas entendre parler du projet de connectivité rurale et l'État qui s'est laissé faire, Métissacana a dû cesser ses activités en 2002. Un an après, il ne restait plus d'opérateur privé, donc plus d'initiative privée dans les télécommunications au Sénégal. Développer ce concept de Fonds de solidarité numérique aurait été impossible si le secteur privé avait continué à se développer, en relation avec des partenaires financiers du Nord, ce qui est quand même la philosophie du NEPAD.

CAMILLE ALEDJI revient sur les notions de levier, transversalité et développement durable. La notion de gouvernance par les TIC n'a pas encore été abordée. Métissacana n'a pas utilisé le levier de la "démocratie de la gouvernance par les technologies nouvelles" soutenue par le président de la République du Sénégal, M. Wade. Son modèle est resté très économique en termes d'échanges et de valeur ajoutée marchande et n'était pas un modèle économique de démocratie locale, d'écoute de la valeur d'usage et d'utilité apportée aux gens.

MICHEL MAVROS précise que Métissacana a contribué à la première expérience de démocratie en ligne au Sénégal et ainsi participé à l'élection de M. Wade ! Le projet de connectivité rurale n'était pas un modèle de profit. Aucun modèle n'est adaptable : le gros malentendu entre le Nord et le Sud, c'est que les modèles sont imposés. En 1999, Métissacana comptait 1 500 abonnés et 9 000 adresses gratuites et a ainsi développé un tissu d'accès public et formé la plupart des personnes ouvrant des cybers. Le trafic était important : deux radios, des journaux et 80 sites étaient en ligne avec seulement 68 kB/s de bande passante.

Métissacana a commencé à perdre de l'argent à ce pic de saturation, mais croyait pouvoir retourner la situation en négociant avec Sonatel et en ouvrant son capital. L'objectif était de 100 000 abonnés, ce qui était important en consommation téléphonique, mais la stratégie de

“ Le gros malentendu entre le Nord et le Sud, c'est que les modèles sont imposés ”

France Télécom en Afrique ne va pas dans le sens du développement du continent. Leur modèle est celui du profit. La notion même d'usager est différente. La maman du bébé qui est pesé ne sait pas ce qu'est l'Internet ; elle en est pourtant une bénéficiaire. Cela ne peut donc rentrer dans un modèle occidental. Alcatel l'avait compris et, après négociations, proposait de devenir prestataire de services en fournissant l'équipement et la maintenance pour ce réseau sénégalais. Son objectif était d'aller ensuite équiper le monde rural des 53 pays africains.

LUC DERRIANO constate la grande fragilité des initiatives que ce soit au Nord ou au Sud. Quelles que soient les contraintes financières, sociales ou d'infrastructures, ce secteur reste très soumis à des politiques de *stop and go*. Dans tous les points d'accès public à l'Internet, l'objectif est identique : sensibilisation, socialisation, développement, formation. Malgré des environnements différents, la fragilité est la même. Il faut changer de perspective en s'interrogeant sur ce qui est technologiquement durable...



LUC DERRIANO

RÉDACTEUR EN CHEF DÉLÉGUÉ
AUTORAUTE DE L'INFORMATION
ET TERRITOIRES

Il est évidemment plus difficile d'évoquer la virtualité que les termes physiques. Il est complexe de débattre des enjeux de la société d'information. Il manque des lieux de transferts, où les gens viennent avec une compréhension et qui doivent transmettre un usage. Les difficultés sont que cela repose sur la volonté des individus, puis sur les mobilisations financières. Dès qu'on retire quelque chose, le projet est en danger.

La société de l'information doit intégrer des principes de développement durable, sauf à avoir un développement prédateur. Bien que "nouvelle", elle a toutes les caractéristiques d'une

économie traditionnelle : elle pollue, elle emploie, etc. La question est de savoir comment le développement durable peut intégrer la société d'information. Face à ces espaces de grande fragilité, il est regrettable de ne pas s'adosser à des structures "éternelles". Au Maroc, le lieu de socialisation est près de la Poste, et la société d'information a été construite dans ce lieu de vie. Cet enseignement du Sud est aussi valable pour le Nord : ne faisons pas vivre une agora virtuelle en dehors de l'agora physique. Elle serait fragile, et ce qui est fragile peut s'arrêter.

“ La société de l'information doit intégrer des principes de développement durable, sauf à avoir un développement prédateur ”

CAMILLE ALEDJI ajoute que, dans la notion de partage Nord-Sud, se juxtaposent trois notions : société, développement durable et levier. Ainsi, les nouvelles technologies ont été un levier vis-à-vis de l'enfant. Il a aussi fallu négocier avec des personnes qui ne laissaient pas un enfant aller à l'école parce que c'était une main qui manquait à la maison. Pour avoir les nouvelles technologies, il a été proposé de laisser venir l'enfant et qu'il lui serait donné trois repas par jour. Une fois que la personne s'approprie les TIC, il est possible de travailler sur l'alphabétisation et l'acquisition du savoir pour ensuite créer l'autonomie du développement.

UN INTERVENANT explique qu'il monte un lieu de transfert un peu particulier, qui est présenté dans le show-case d'ADOM, Info-Bous (?) et qu'il a besoin d'aides et de conseils.